

Le Bonnet Rouge

Quotidien Républicain du soir

DIRECTION & PUBLICITE

14, rue Drouot (Paris 9^e) — Téléph. : CENTRAL 69-70

RÉDACTION & ADMINISTRATION

142, rue Montmartre (Paris 2^e) — Téléph. CENTRAL 80-83

Abonnements : Paris 20 fr. ; Départements 24 fr. ; Étranger 32 fr.

DIRECTEUR : Miguel ALMEREYDA

Cinq Centimes le Numéro (Paris et Départements) : Cinq Centimes

Un Prussien prussophile

Il était aussi antimilitariste et s'appelait... Blücher!

Un singulier personnage vient de mourir dans une ville de Silésie. Il dépassa obscurément, mais il portait un nom fameux : c'est le prince Blücher de Wahlstatt, l'arrière-petit-fils du feld-marschall prussien, dont les troupes, opérant de concert avec l'armée britannique du général anglais Wellington, et servies par la trahison de certains de nos royalistes, battirent Napoléon à Waterloo, et nous imposèrent les Bourbons pour quinze ans.

Ce Blücher de 1915 ne ressemblait en rien à son aïeul de l'autre siècle. Loin de s'enorgueillir du nom célèbre qu'il portait, il ne manqua pas une occasion de montrer que tout ce que le général aimait et respectait, il le haïssait, lui, ou le méprisait.

Maréchal et Prussien, le vieux Blücher était amoureux et fier de son métier et de son pays ; il était militaire et chauvin ; il entourait de la même vénération passionnée l'armée et la Prusse.

L'arrière-petit-fils les détestait l'une et l'autre. Prussien, il avait la Prusse en horreur. Petit-fils d'un militaire illustre, il haïssait le militarisme.

La guerre étant l'industrie nationale de la Prusse, comme on l'a dit et redit après Mirabeau, on ne sait ce que ce Blücher avait détesté premièrement de la Prusse ou du militarisme : le militarisme parce que prussien, ou la Prusse parce que militariste ?

Mais ce que ce curieux bonhomme ne laissait pas ignorer, c'est que la haine qu'il leur avait vouée, à l'un et à l'autre, était tenace et clairvoyante, et qu'il connaissait également bien les deux objets de répugnance.

À sa haine pour la Prusse, il sacrifia les satisfactions de sa vanité, l'exercice de ses droits et l'usage de ses privilèges. En raison des services éclatants que leur aient rendus à la monarchie prussienne, les Blücher ont droit de membres héréditaires de la Chambre des seigneurs. Notre prince Blücher n'usa jamais de ce droit ; il ne daigna point paraître aux séances de cette assemblée parlementaire ; il refusa obstinément de siéger au milieu de ses compatriotes et pairs, les hobereaux prussiens.

Cette haine pour la Prusse lui inspira bien d'autres sacrifices. Parce que son pays était la Prusse, il ne voulut point vivre dans son pays. Il s'exila volontairement. Exilé par sa propre décision, il ne consentit même pas à rester en Allemagne, il se réfugia en Angleterre, à une époque où ce pays passait pour le moins militariste du monde. C'est là qu'il vécut. C'est en Grande-Bretagne aussi que, sans doute, ce Prussien serait mort. Mais il avait oublié d'accomplir une formalité : se faire naturaliser Anglais. Quant à la guerre éclata, Blücher fut obligé de rentrer en Allemagne. C'est la rage au cœur qu'il régagna sa patrie.

Ni moins ardente, ni moins tenace, la haine de ce Blücher pour le militarisme le fit se fâcher avec son fils. Ils n'entretenaient pas de mauvais rapports ; ils étaient doucement parents, puisqu'ils étaient de sang. Le père, remarquant l'épouse la belle-sœur de son fils, la sœur de sa bru, et devenant ainsi le beau-frère de son fils, mais le jeune homme fit à son père une injure oraculaire : il entra dans l'armée, il devint officier, et, ce qui rendait l'offense plus cuisante, officier prussien ! Sans doute, ce jeune Blücher sentait-il bouillonner en son cœur un peu du sang de l'ancêtre, du vainqueur de Napoléon. Mais son père ne l'entendit pas ainsi. Il se cabra sous l'outrage, et il régimba. Le fils devenait militaire ?

Blücher aussitôt désérita cet enfant dénaturé et décida de lui refuser tout subside. Mais l'autre riposta : il l'intenta à son père un procès et commença par faire mettre une réquisition en chambre de poste, à laquelle le bonhomme, malgré ses haïnes, avait la faiblesse de tenir ; c'était la chaise de poste de Napoléon : les cavaliers du vieux Blücher, l'ayant trouvée sur le champ de bataille de Waterloo, l'avaient offerte à leur général. Cette riposte fut décisive : le prince Blücher consentit, pour rentrer en possession de la chaise historique, à payer la pension que réclamait son fils. Puis il s'empressa de faire venir en Angleterre la précieuse chaise de poste ; la voiture doit être encore chez nos voisins ; ils l'appréhenderont certainement, eux aussi, car, vous ne l'ignorez point, ils honorent Napoléon du même culte que Jeanne d'Arc.

La vie et les gestes de ce bonhomme au nom célèbre et au caractère si original montèrent qu'il y a, non seulement des Allemands, mais même des Prussiens, qui ne sont pas des « Boches », si, comme moi, vous entendez désigner par ce mot de « Boche » l'être monstrueux en qui le militaire a tué l'homme.

Et, nous venant de l'héritier direct du nom et du sang du maréchal Blücher, cet enseignement à son prix.

Georges CLAIRES.

Vous connaîtrez bientôt la nature, les conditions, les avantages du Grand Concours des Lois Sociales

organisé par **« Le Bonnet Rouge »**

Les affaires d'Irlande

Londres, 27 juillet. — La discussion de l'interpellation Dillon sur les affaires d'Irlande sera, lundi prochain, une occasion pour M. Asquith d'exposer les intentions du gouvernement.

Cette interpellation est ainsi conçue : « Vu que le gouvernement ne déposera pas de loi sur le gouvernement de l'Irlande, il est

nécessaire et urgent qu'il fasse connaître à la Chambre ses intentions sur le futur gouvernement de l'Irlande pendant la durée de la guerre. »

Alors, les prochaines nominations qui auront lieu dans le gouvernement de l'Irlande, fourniront des indications sur les projets du gouvernement. A la suite de l'interpellation de Dillon, le Vice-Roi d'Irlande et le secrétaire en chef pour l'Irlande, ont démissionné ; ces deux postes seront confiés à un radical et à un unioniste. Il est également question, selon le « Daily Chronicle », de constituer un conseil chargé d'assister ceux qui défieront le pouvoir exécutif d'Irlande. Ce conseil sera établi sur le principe de coalition, groupant les partis opposés et comprenant notamment M. John Redmond, le chef des nationalistes, et le chef des orangistes, sir Edward Carson.

EN ALLEMAGNE

Dissension dans le parti socialiste

Londres, 27 juillet. — On télégraphie d'Amsterdam au Morning Post : « Le bruit court, dans les milieux socialistes allemands de Berlin, que le Comité du parti social-démocrate démissionnera par suite des récentes discussions qui ont eu lieu dans le parti, et des différences d'opinions qui se sont manifestées entre les membres du Comité. » (Information.)

Conseil des ministres

Les ministres se sont réunis ce matin à l'Élysée sous la présidence de M. Poincaré et se sont entretenus des affaires diplomatiques militaires et navales.

A BATONS ROMPUS

J'ai relu la proclamation que Marcial a lancée sur Berlin. L'enthousiasme manifesté hier, par notre judicieux collaborateur, le général N..., pour ce manifeste, m'avait, en effet, un peu inquiété sur la valeur de mes appréciations personnelles. L'article d'un autre général, — celui qui fonctionne à la « Victoire », sous le nom de Gustave Hervé, — avait ajouté à mon trouble. Ces deux stratégies, qui se trouvent d'habitude en contradiction absolue, ainsi qu'il en va communément dans les débats entre un sage et un fol, ces deux stratégies, dis-je — tombaient d'accord pour célébrer l'habile rédaction, la claire dialectique, et la force persuasive de ce document.

Je fus donc, d'abord, persuadé que mon incurable légèreté m'avait entraîné à former un jugement trop précipité. Et je résolus incontinent de confesser publiquement mon erreur. Puis, l'amour-propre prit le dessus, et, avant de battre ma coulpe devant les lecteurs du « Bonnet Rouge », je lus à nouveau la proclamation aux Berlinois.

Je la lus attentivement, je l'épluchai, je la disséquai ; et jusqu'à son dernier alinéa, je ne découvris rien de nature à me faire changer d'opinion sur l'utilité qu'il y avait à

Censuré

Mais, comme j'étudiais, avec un redoublement d'application, les ultimes lignes, un brusque choc secoua ma cervelle.

J'entends d'ici les plaineries soulevées par mon aïeul. Eh bien ! non, je n'avais pas reçu un coup de marteau ; c'était simplement une commotion provoquée par un sursaut de ma mémoire.

Voici ce que dit « in fine » le manifeste de notre aviateur.

Nous voulons qu'une tierce comme celle à laquelle nous assistons devienne possible pour toujours, et ce but sera atteint lorsque, en Allemagne, le peuple possèdera le droit de décider lui-même de la guerre et de la paix.

Naturellement, j'approuve la forme et le fonds de cette tirade. La Censure ne me permettrait pas d'exercer sur elle la moindre variation irrespectueuse ou de l'agrémenter du moindre commentaire ironique.

J'ajoute qu'elle porte une empreinte où je crois reconnaître la serre d'un de nos aigles gouvernementaux. On me pardonnera, donc de refrener, en la circonstance, ma tendance au persiflage.

Seulement, cette phrase évoqua en moi le souvenir de la loi constitutionnelle française du 16 juillet 1875.

Or, l'article 8 de la Constitution réserve expressément au président de la République le droit de régler les conditions de paix.

Le « Bonnet Rouge » du 20 mai 1916 signala cette prérogative du chef de l'État dans un article intitulé : « Comment on fait la paix. »

Et ainsi, il m'apparut que nous suggérons au peuple allemand de s'arroger un droit, que notre démocratie ne possède point, et que nous n'avons jamais songé à revendiquer.

Cette constatation me parut une compensation suffisante à la besogne que je m'étais imposée en relisant le manifeste aux Berlinois.

D'ailleurs, j'estime qu'on a parfaitement le droit de recommander à autrui une pratique que l'on n'observe pas soi-même. C'est une coutume courante.

Monsieur BADIN.

LA GUERRE

Une attaque allemande en Champagne

Nous avons fait quelques progrès au nord d'Estrées

Communiqué officiel

27 Juillet — 15 heures

72^e JOUR DE LA GUERRE

Au sud de la Somme, nous avons fait quelques progrès à l'est d'Estrées. Fusillade assez vive aux abords de Soyécourt.

Au nord de l'Aisne, l'ennemi, après un violent bombardement, a attaqué, hier soir, dans la région de la Ville-au-Bois, le saillant que forme, au nord-ouest du bois des Buttes, l'attaque a échoué sous nos feux de mitrailleuses.

En Champagne, le bombardement dirigé hier par l'ennemi sur nos positions à l'ouest de Prosmes, a été suivi vers 22 heures d'une forte attaque prononcée sur un front de 1.200 mètres environ. Arrêté par nos tirs de barrage qui ne lui ont permis que de pénétrer que dans quelques éléments avancés de notre ligne, d'où notre contre-attaque l'a rejeté peu après.

Sur le front de Verdun, la lutte d'artillerie a repris une certaine intensité pendant la nuit, dans le secteur de la cote 304 et dans la région de Fleury-La-Lauffe. Nous avons fait quelques progrès à la grande et à l'ouest de Pouvrange de Thiaumont.

L'importance de Pozières

Les journaux anglais insistent sur l'importance de la prise de Pozières. Le « Daily Chronicle » écrit : « Le communiqué ne nous dit rien du cimetièr

SUR LE FRONT RUSSE

Les Allemands refoulés près de Kemma

Nos Alliés prennent des prisonniers et du matériel

Ainsi que les derniers communiqués le faisaient prévoir, la prise d'Erzindjian a été maintenue et fait accompli. Nos alliés, par cette victoire, complètent la conquête de l'Arménie. Ils se trouvent en ce moment à 150 kilomètres à peine de la ville de Sivas, cité importante de la Turquie d'Asie, aux portes même de l'Anatolie, et dont la conquête, dans un pays beaucoup plus accessible que l'Arménie, ne paraît être qu'une question de temps.

L'armée turque se replie dans le plus grand désordre, laissant aux mains des Russes un important butin.

D'autre part, en Galicie, nos alliés menacent de débouler l'armée austro-allemande dans la région de Brody, dont ils sont à 75 kilomètres à peine, rendant intenable les positions des forces ennemies opérant dans la direction de Lemberg.

Sur le Sty, les Russes ont passé sur la rive gauche d'un affluent du fleuve, la rivière Stonovka, et ont infligé de graves défaites à leurs adversaires. Ils leur ont fait, en outre, plus de 4.000 prisonniers, dont une soixantaine d'officiers et enlevé plusieurs canons et des mitrailleuses.

On ne signale aucun changement sur le reste du front, et le communiqué russe ne donne aucune nouvelle sur les combats qui se déroulent dans la région de Rigá.

COMMUNIQUE OFFICIEL

Petrograd, 26 juillet. — Communiqué de l'après-midi du grand état-major : Le 25 juillet, l'Empereur, commandant suprême, a adressé le télégramme suivant : « Grand-Duc Nicolas, « commandant en chef l'armée du Caucase, « Tiflis,

« J'ai appris avec joie la prise d'Erzindjian ; je te félicite de tout mon cœur pour cette victoire, ainsi que l'héroïque armée du Caucase.

« Je suis bien aise que les troupes aient justifié si rapidement par leur œuvre ma confiance. »

Dans la région de Kemma, les Allemands, par deux fois, après une préparation d'artillerie, ont pris l'offensive. Ils ont retenu quelque peu d'abord, nos avant-gardes, mais ils ont dû se replier sous la concentration de nos feux, abandonnant sur le terrain de nombreux blessés et tués.

Au cours de ces combats, les Allemands ont tiré des balles explosives et des projectiles à gaz asphyxiants.

Dans la région du nord-est de Baranovitch, violents feux d'artillerie de part et d'autre durant toute la journée et rencontres d'avant-gardes, dont les nôtres ont progressé quelque peu en maints endroits.

Dix aéroplanes ennemis ont jeté 32 bombes sur la gare de Zamrít. Onze appareils adverses ont lancé 71 bombes sur la gare de Baranovitch.

Dans la région du village de Vovka, au sud-est de Baranovitch, dans la nuit du 25 juillet, à la suite d'un violent bombardement, une compagnie ennemie a franchi la rivière Charn, s'approchant de nos fils de fer barbelés. Elle a été repoussée par nos feux d'infanterie et d'artillerie.

Dans la région de la rivière Zlenovka, affluent du Sty, nos troupes ont continué à refouler l'ennemi en retraite, qui a subi de très grandes pertes. Nous avons fait prisonniers 63 officiers et 4.000 soldats, et nous avons enlevé 5 canons, 6 mitrailleuses, 42 caissons de munitions et d'autre matériel de guerre. Les prisonniers continuent à affluer.

FRONT DU CAUCASE

Le 25, de violents éléments de nos troupes, commandés par le général Youdenitch, ont occupé Erzindjian, parachevant la conquête de l'Arménie.

L'OCCUPATION DE BRODY SERAIT IMMINENTE

Petrograd, 27 juillet. — On s'attend à l'occupation imminente de Brody par les troupes du général Sakharoff. Les troupes

Communiqué britannique

Notre artillerie a montré de l'activité pendant tout le cours de la nuit et nous avons continué à harceler l'ennemi par des engagements corps à corps en divers points.

Les Allemands ont largement recourus aux gaz et ont été obligés de reculer sur le front de la bataille.

Aucun autre événement important à signaler depuis quarante-huit heures dans la zone britannique.

Un combat naval dans la mer d'Aland

Londres, 27 juillet. — On mande de Stockholm au Daily Telegraph qu'un zeppelin a été vu, lundi et mardi soir, au-dessus de Norrtelge. La visibilité de ce dirigeable se rattache sans aucun doute au combat naval qui a eu lieu dans la mer d'Aland.

Mardi, vers 9 heures du soir, en effet, une violente canonnade qui dura deux heures, fut entendue de Norrtelge et aussi d'une façon très distincte de Vaede, d'où les heures des observations étaient observées dans la direction d'Aland. La canonnade a continué avec une très grande intensité jusqu'à une heure très avancée de la nuit.

LES RENFORTS ALLEMANDS ARRIVENT

Bucarest, 27 juillet. — Les Allemands avaient concentré environ 120.000 hommes à Rusegrad, près de la frontière roumaine. A cause de l'offensive russe, ces troupes viennent d'être précipitamment envoyées au secours des Autrichiens. Elles ont été renforcées par environ 40.000 Autrichiens et 10.000 Bulgares. — (Information.)

LA PLACE D'ERZINDJIAN

Londres, 27 juillet. — Du Times : Tandis que Sakharoff remportait sa troisième grande victoire de la quinzième sur les troupes du général Linsingen, à la frontière de Volynie, Erzindjian, base des opérations turques au Caucase, tombait aux mains des troupes du général Youdenitch. Depuis moins d'un mois, le grand-duca commençait son offensive, les troupes russes ont balayé l'Arménie entière et avancé sur le centre d'une distance d'environ 70 milles.

Erzindjian est une des places les plus importantes conquises depuis un mois par les Russes qui ont ajouté durant cette période deux à trois mille carrés à leurs gains, et ont fait tomber Erzindjian est une petite ville, mais c'est néanmoins la principale place existant dans la région des hauts plateaux. Elle n'est pas seulement le quartier général du 2^e corps d'armée turc, mais avec ses énormes casernes et usines militaires elle était la base avancée, d'où, depuis la perte d'Erzeroum et de Trebizonde, les opérations avaient été conduites contre les Russes.

Bourse de Paris

DU JEUDI 27 JUILLET 1916

Les dispositions du marché ne se modifient pas sensiblement ; la Banque de France s'inscrit en nouvelle avance ; les Industriels et les pétroliers russes réalisent des progrès. Les valeurs de cuivre, de caoutchouc et les mines d'or s'affaiblissent.

Forêts d'Etat : Français 3 o/o, 64,20 ; 5 o/o, 90,85.

Actions diverses : Banque de France, 5,175 ; — Banque de Paris, 1,225 ; — Suez, 4,473 ; — Thomson, 695 ; — Caoutchouc, 98,50 ; — Malacca, 118 ; — Baf nsk ord., 300 ; — Toulou, 1,120 ; — Mail, 207, 60.

Valeurs minières : Bakou, 1,370 ; — Spies, 18,50 ; — Lamosoff, 388 ; — Rio, 1,714 ; — Cape Copper, 114,50 ; — Tanganyika, 69 ; — Utah, 456 ; — Rand Mines, 490 ; — Modderfontein B., 184,50 ; — De Beers ord., 313.

Petites Nouvelles

En rentrant du quartier général, M. Sturmer, ministre des affaires étrangères de Russie, a fait une déclaration sur la politique générale de la Russie.

Les Insulaires Nouvelles de Stettin annoncent que le « vapeur Command Molevsky » qui revenait de Suède avec un chargement de minerais de fer, a sombré au nord de Arkona. Trente-huit hommes de l'équipage ont été sauvés. Le capitaine et trois hommes se sont noyés.

Le comte Lytton prend, dans le cabinet britannique, le poste de lord civil de l'Amirauté, en remplacement du duc de Devonshire, nommé gouverneur général du Canada. — (Radio.)

On mande d'Amsterdam à l'agence Reuters que selon le Telegraph, un sous-marin destiné sans doute à transporter des marchandises sur la rade, a été saisi par les autorités hollandaises.

Dans Paris

UN TAXI FLAMBE DANS LA RUE

Un incendie a détruit, rue d'Alsée, à l'angle de la rue des Plantes, un taxi-auto, qui a été presque aussitôt éteint, à l'aide d'une lance, par les pompiers du quartier.

UNE DESEPERÉE

Ce matin, vers 6 heures 30, le gardien Lecuyer a retiré de la Seine le cadavre d'une femme paraissant âgée d'une quarantaine d'années, et qui aurait séjourné tout au moins un mois dans le fleuve.

La noyée est de petite taille, cheveux châtains, japon, robe, corsage et juquette noirs, bas violets, bottines à boutons.

Paris, le commissaire de police, a ouvert une enquête.

LES EMBUSQUES DU PARADIS

PAR M. PIERRE BRIZON député de l'Allier

La « Liste Noire » britannique ET LES ÉTATS-UNIS

Londres, 27 juillet. — On télégraphie de Washington au Times : « Une réunion de cabinet a eu lieu hier, au cours de laquelle a été longuement discutée la question relative à la « liste noire » britannique, notamment à l'index certaines firmes américaines.

« Au cours de la discussion, les conseillers politiques du président ont demandé qu'une protestation énergique soit adressée à Londres contre la mise en vigueur de cette mesure et ont suggéré qu'il y aurait lieu d'user de représailles.

« Après la réunion du cabinet, l'ambassadeur de Grande-Bretagne a eu une longue conférence avec M. Polk, secrétaire d'État par intérim, à qui il a donné des assurances formelles sur différents points spéciaux. L'ambassadeur a, en outre, promis à M. Polk une déclaration serait faite au Parlement britannique en vue de dissiper tout malentendu entre les deux nations. — (Information.)

Rumeurs infames

D'où naissent-elles ? Qui les propage ? Nul ne trouve personne pour en prendre la responsabilité. C'est un bruit rasant la terre qui circule, s'infiltré. « On m'a dit qu'il a été qu'on a dit que... » Ce n'est pas le poignard du temps de paix. C'est la calomnie stupide et cruelle. C'est le gaz asphyxiant de l'arrière, le gaz asphyxiant qui brave tous les masques protecteurs. La plupart du temps, ces « rumeurs infames » sont nées de rivalités, de rancunes, de mesquines jalousies de métier. Elles sont inspirées par des concurrents déloyaux ou par des confrères envieux dont elles servent à merveille les secrets dessein. En ces temps troublés, l'arme de Basile, aux mains des faucheuses et belliqueuses patriotes de café, de cantines et de rédactions, fait son œuvre. « Calomnies, calomnies, il en restera toujours quelque chose. » Et ils calomnient à bouche que veux-tu. « Dieu, pensent-ils, reconnaîtra les siens. »

Les femmes n'ont pas trouvé grâce devant ces courageux accusateurs. L'autre jour, la « rumeur infame » ne s'attaquait-elle pas à Mlle Kouznetzov, de l'Opéra-Comique. A l'en croire, elle était autrichienne et son mari, l'excellent chef d'orchestre Lasalle, avait déserté en Espagne.

Or, le chef d'orchestre Lasalle, qui a souscrit à toutes ses obligations militaires est actuellement en France à Pau, pour des raisons précises. Quant à Mme Kouznetzov, elle est née à Odessa. Elle est la fille du grand peintre dont s'honore la Russie et la propre nièce de Melchnikoff, le sous-directeur de l'Institut Pasteur, mort ces jours-ci.

Le courage triomphe du gaz asphyxiant comme l'innocence de la « rumeur infame », mais ce n'est souvent ni sans péri, ni sans mal.

Ces « rumeurs » trouvent trop souvent hélas ! l'oreille attentive de policiers trop attentifs et pas assez avertis, et elles se retrouvent dans les rapports confidentiels d'une police spéciale.

Il y a trois jours, on apprenait la mort subite à Lausanne d'une jeune femme, Mlle Maroussia Destrelle, qui avait remporté, avant la guerre, sur plusieurs scènes parisiennes, de nombreux succès d'artiste et de jolies femmes.

L'émotion causée par cette mort dans certains milieux, n'est pas encore calmée, même en ces jours où les morts vont vite. Depuis des mois, Mlle Maroussia Destrelle, qui avait volontairement quitté Paris pour la Suisse, était en son absence victime de la « rumeur infame ». Elle aussi, elle était née Russe et elle était devenue Française de cœur par droit de cité. Un jour, des camarades mal intentionnés, chuchotèrent qu'elle avait en Suisse des relations équivoques. La rumeur aidant, cette jolie femme éprise uniquement de frivolités devint une « suspecte ». L'abominable calomnie, est devenue, cette fois, irréparable. La « rumeur infame » a tué plus sûrement qu'un poignard. Mlle Maroussia Destrelle s'est suicidée. On l'a enterrée lundi, en terre suédoise.

Cette fin tragique, entourée d'un certain mystère, lave la victime d'une inepte accusation. Faut-il espérer qu'elle servira de leçon aux criminels propagateurs de ces « rumeurs infames » ?

Jacques LANDAU.

Les Intellectuels de la « Libre Parole »

Cinq cents Américains, représentant l'élite intellectuelle des États-Unis, ont adressé aux Alliés un message de sympathie. De France, il leur fut répondu par un message analogue, signé, dit le Temps, « de cinq cents noms choisis de la même façon ».

Parmi ces noms, il en est que les rédacteurs de la Libre Parole ignorent jusqu'à ce jour. Mais, au lieu de confesser leur ignorance, les gens de la Libre Parole consentent à ces signataires le droit de représenter l'élite intellectuelle de la France.

Voici quelques-uns de ces noms qui ne disent rien à la Libre Parole.

MM. Henri Abraham, Charles Adam, Jules Aeschmann, Edmond Benoît-Lévy, Isaac Blicke, Gustave Bloch, Maurice Bloch, Carlan, Joseph Challey, Curtillet, James Danziger, Joseph Depeiges, Emile Dible, Léon Friman, Geizer, Gustave Gils, Samuel Korb, Alfred Lévy, Emile Lévy, Léon Lévy, Louis Matruchot, Ernest Meyer, Gaston Milhaud, Henri Noco, Joseph Reinach, Salomon Reinsch, Théodore Reinach, Georges Thévard, Jacques Zeller, etc., etc.

Évidemment, il y a là des hommes qu'au gré de la Libre Parole on aurait pu avantage à remplacer par ces écrivains illustres et ces grands esprits dont les noms : Terence, Monriol, Mollet, Gendrot, sont connus dans le Nouveau-Monde comme dans l'Amérique.

Mais, tout de même, les gens de la Libre Parole sont seuls, dans la presse, à ne pas connaître M. Joseph Challey, par exemple, à ignorer qu'il est à la tête de l'Union Coloniale, et même qu'il a été élu à l'Assemblée législative, un certain M. Henri Bazire, dont le nom n'est pas totalement inconnu des rédacteurs de la Libre Parole, puisque c'est celui de l'un des directeurs de leur journal.

On pardonne à M. Mollet et Monriol d'ignorer que M. Maurice Bloch est un économiste dont les ouvrages font autorité, même en Amérique, et M. Matruchot un professeur de la Faculté des Sciences de Paris, faculté dont le corps enseignant appartient au moins autant que les collaborateurs de M. Demais à l'élite intellectuelle de la France.

Nous pourrions en dire autant de la plupart des personnes que la Libre Parole s'étonne de voir partir au nom de l'élite intellectuelle du pays... Mais évidemment ces intellectuels ne sortent pas de chez les frères ignorants ; ils ne prennent pas rigoureusement l'appât à la Mouffette ; et s'ils brillent dans leur spécialité, ils ne relient pas autant que le phare, chaque jour plus lumineuse, que M. Monriol, sans doute pour guider au bon combat les « intellectuels » des futures lignes antilésistes, exhibe entre ses moustaches et son chapeau, laquai lui manifestement appartenant à l'élite intellectuelle de feu le marquis de Morès, cet autre « intellectuel ».

CE JEUDI

Contrairement aux semaines précédentes « Le Bonnet Rouge » paraît seulement sur deux pages

En revanche il paraîtra sur quatre pages

Dimanche prochain 30 Juillet On lira dans ce numéro JAURÈS

Des conditions spéciales seront faites aux militants et aux groupes qui voudraient répandre ce numéro exceptionnel. Les commandes doivent nous parvenir au plus tard samedi. On pourra en prendre livraison dimanche à quatre heures.

AUX HALLES

Aux Écoutes

Un Salon Industriel

de jour, qui faisaient s'écrier d'aise de jeunes personnes charmantes.

L'idée que vient d'avoir M. Deville d'un Salon industriel mérite qu'on s'y arrête. Depuis plusieurs années déjà, par le mobilier, les dentelles, la lingerie, l'industrie avait fait irruption dans les expositions annuelles artistiques. Au Salon d'Automne, l'art moderne se montrait sous ses formes diverses. De plus en plus préoccupés d'introduire de la beauté dans la vie, les artisans avaient réussi des ensembles où la main entière passait sous les yeux des visiteurs, avec ses tentures renouvelées, ses meubles sobriés, toute la gâterie ensablant le logis.

Le Salon industriel annuel s'impose. L'heure est propice. On se propose de buter contre la concurrence étrangère. Un des plus sûrs moyens sera d'offrir à nos artisans la possibilité d'exposer leurs réalisations. Jusqu'à présent, à part les groupes réunis par sympathie commune, rien n'avait été tenté officiellement en ce sens. Souhaitons que la proposition de M. Deville soit, ainsi qu'il le demande fort justement, appuyée par une participation sérieuse du Conseil municipal. — Fanny CLAR.

Les plus douloureusement mutilés de la guerre seront, certes, ceux qui se sont brusquement, et pour le restant de la vie, trouvés privés de la vue.

On s'est déjà ingénié à leur procurer des objets spécialement créés pour eux, qui leur permettraient certaines facilités par le toucher remplaçant les yeux perdus. Un concours est ouvert, depuis le 1er juillet, à tous ceux qui ont souci de ceux qui sont revenus aveugles des combats. Les concours dureront quatre mois, durant lesquels on pourra chercher des améliorations aux objets déjà en usage aux aveugles et en inventer de nouveaux.

Des renseignements détaillés seront donnés, 2, rue de Balzac.

Le problème de la main-d'œuvre est parmi les plus passionnants qu'ait suscités la guerre.

A Moulins, des Algériens ont été embauchés dans certaines usines. Ces enfants de notre colonie ne se montrent point fort satisfaits. On ne peut nier qu'ils y ont quelque

pour nous une croyance, aura fait la France plus glorieuse qu'elle ne fut jamais au cours de son étonnante histoire. A cette République à cette France que nous enveloppons dans une égale affection, donnez tout votre cœur, toutes vos forces. Travaillez, travaillez sans relâche, car ce que vous faites, vous le saluez plus tard, que par le travail. La Patrie aura besoin, pour mener à bien l'œuvre de reconstruction, de concours de tous ses enfants.

Avez-vous besoin d'un renseignement ?
Vous pouvez le demander au **"BONNET ROUGE"**
Il est répondu à toutes les lettres, soit par courrier, soit dans le journal sous les rubriques **RÉPONSE AU LECTEUR** et **TRIBUNE DES LOCAIRES**
Une permanence est établie les mardi et vendredi, de 3 h. 1/2 à 5 heures, à la rédaction du **"BONNET ROUGE"**
142, rue Montmartre, Paris.

TRIBUNE DE LA BANLIEUE

Un vœu des habitants de Fontenay-sous-Bois

A l'exemple d'un grand nombre de communes du département de la Seine, la ville de Fontenay-sous-Bois va tenter de créer un organisme pour remédier à la cherté de la vie. Dimanche dernier, sous la présidence de leur député, M. Poncet, quelques centaines d'habitants ont élu un Comité d'administration, qui est chargé de s'entretenir avec la municipalité pour l'organisation des différents services.

L'ordre du jour suivant a été voté à l'issue de la réunion : « Les habitants de Fontenay-sous-Bois présents approuvent l'action entreprise par le Comité de défense des intérêts des Fontenayens, tendant à amener la municipalité à entreprendre la voie suivie par de nombreuses communes du département, notamment par la création de Pavillons-sous-Bois, pour pallier, par la création d'organismes municipaux, aux conséquences de l'augmentation croissante du coût de la vie et notamment par l'organisation de ventes de denrées à prix de revient, la création d'un ouvrage, ainsi que d'une garderie d'enfants pendant les vacances scolaires, et la suspension immédiate pendant la durée de la guerre des taxes d'octroi, nouvelles, créées et imposées pendant la période des hostilités à la population Fontenayenne, malgré ses légitimes protestations. »

Bulletin du Travail

TOUJOURS LE PLACEMENT

Infatigablement, l'action des divers syndicats se poursuit pour la réorganisation du placement. Hier, les limonadiers-restaurateurs, réunis au pavillon de Hanovre, ont voté l'ordre du jour suivant : « Les garçons limonadiers-restaurateurs, réunis sur avis du syndicat, après avoir entendu les citoyens Bonquet, secrétaire de la Fédération de l'alimentation ; Copillet, secrétaire des limonadiers ; Barabas, des restaurateurs de Paris ; et de nombreux employés d'hôtel, s'engagent à faire le nécessaire pour attirer leurs camarades à l'organisation, pour faire triompher leurs justes revendications, ainsi que les bureaux de placement à base patriotique. »

Protestent contre la taxe sur les cartes de restaurant que l'on tente d'introduire dans certains établissements et dont la répercussion serait cause d'un avilissement de salaire.



Aiguë comme une flèche!
la douleur vous pénètre et vous abat si vite ne débrassez votre organisme de l'acide urique, cause de tous vos maux. Buvez à chaque repas de l'eau minéralisée avec des **Lithinés de Gustin**
qui dissolvent et éliminent rapidement et doucement ce poison en lavant les reins
1 fr. 20 la boîte de 12 paquets permettent de faire 12 litres d'eau minérale.

la conception, la direction ou l'exécution des opérations militaires. Il s'exerce avec le concours du Gouvernement sur l'ensemble des moyens mis à la disposition des armées, notamment état des effectifs, application des lois et décrets relatifs à leur organisation, fonctionnement des services, armements, aéronautique, ravitaillement de toute nature, transports et voies de communication, matériel destiné à l'aménagement des terrains, et à la protection des hommes, hygiène, état sanitaire des troupes, trésor et postes, télégraphe militaire.

Article 3. Le Gouvernement est invité à faire assurer aux délégués au contrôle par l'autorité militaire, au vu d'une carte d'identité établie par les soins du ministre de la guerre, le libre et complet exercice de leurs fonctions dans toutes les facilités nécessaires à son exécution.

Article 4. La délégation rend compte par écrit de chacune de ses missions aux commissions compétentes qui transmettent les comptes rendus au Gouvernement et en saisissent la Chambre par des rapports d'ensemble, au moins une fois par trimestre.

Une demande déposée dans la forme prévue par l'article 51 du Règlement peut provoquer la formation de la Chambre en comité secret pour entendre les observations recueillies par les délégués.

C'est donc le texte de notre ami V. Dalbiez, repris par la commission, comme nous l'avions demandé, et ratifié par la Chambre, qui deviendrait la charte du contrôle.

Ce texte, qu'il a énergiquement défendu à la commission, et fait adopter, était, en effet, ainsi rédigé :

Article premier. En vue d'exercer le contrôle effectif et sur place de tous les services ayant pour mission de pourvoir aux besoins de l'armée, la Chambre décide de nommer une délégation de trente membres. Ils auront pour mission de se renseigner sur l'état et l'utilisation des effectifs, l'organisation et le fonctionnement des services, les armements, l'aéronautique, les ravitaillements de toute nature, les transports et voies de communication, l'aménagement du terrain, la protection des hommes, l'hygiène des troupes.

Article 2. En vue de l'organisation de son contrôle, la délégation recevra communication de tous les rapports et documents utiles des commissions compétentes. Sa mission est permanente et générale.

Article 3. Les comptes rendus que les délégués envoient au Président de la Chambre, ainsi qu'aux commissions compétentes qui en saisissent la Chambre par des rapports d'ensemble, et, s'il y a lieu, la Chambre pourra être provoquée à l'ouverture d'un comité secret par l'article 51 du Règlement, à se former en comité secret.

Les délégués auront le droit d'assister avec voix consultative aux séances des commissions ou leurs rapports seront examinés.

Article 4. La Chambre invite le Gouvernement à assurer aux délégués le libre exercice de leur mandat et à leur en fournir la possibilité matérielle.

Il faut féliciter la Chambre de sa décision, et elle est aujourd'hui définitive, et attendre les plus grands résultats de la délégation permanente des parlementaires aux armées.

Les Indemnités des Troupes

MM. Jobert, Bon, Berthon, Buissez, Dequise, Lucien Dumont, Giray, F. Morin, l'armel, viennent de déposer une proposition de loi modifiant et réglant les indemnités allouées aux militaires de tous grades.

L'article unique est ainsi conçu : En supplément de leur solde, les troupes de la 2^e des armées recevront une indemnité journalière fixée ainsi qu'il suit :

- Soldats et caporaux 1 fr.
 - Sous-officiers 1 fr. 50
 - Officiers 5 fr.
- Est seule maintenu, à titre forfaitaire, l'indemnité d'attente en campagne réglée par le décret du 12 août 1914.

La Distribution des Prix à l'École Estienne

C'est ce matin qu'à son lieu, à l'École Estienne, la distribution des prix. A cette occasion M. Deslandres, conseiller municipal, a prononcé un discours, dans lequel, après avoir retracé les glorieux palmarès des élèves de l'école, il a dit aux jeunes élèves ce qu'ils ont à attendre de la vie.

Les Planches

Vraiment, la nouvelle était fautive. Divers journaux corporatifs avaient annoncé l'engagement de Max Linder par une firme italienne notoire et fortunée.

A la vérité, il reste à Paris, il demeure dans la maison de ses débuts ; il a signé à nouveau avec Pathé.

Et son dernier contrat lui promet des appointements s'élevant à 1.800.000 francs.

Devant ce pactole, Max Linder est devenu sage ; il a résilié quelques contrats de publicité et a annulé la commande d'affiches originales qu'il avait faite à Brod, le caricaturiste du Carnet de la Semaine.

Ainsi, lorsque chacun s'emploie à la reprise des affaires, Max Linder s'emploie à la reprise de sa parole.

Après tout, ce n'est qu'une question de mois.

Les neuf muses devront bientôt compléter avec une nouvelle sœur.

A côté de Thalie, de Melpomène et de Cho, Cinema s'implante chaque jour plus avant.

Après Sarah-Bernhardt, Réjane, après Duflos et Antoine, voici que Génier va jouer, lui aussi, devant l'objectif.

Certes, quelques précédents fois, il apparaît sur l'écran, mais aujourd'hui, c'est pour son compte qu'il va tourner.

Et le passé théâtral de Fernin Génier nous entraîne à l'espoir d'une belle série de films.

La question de la Gaîté-Lyrique reste plus que jamais pendante. M. Charbonnel n'a pas encore de succès assuré. Et, pourtant, ce ne sont pas les concessionnaires qui manquent.

La première demande de concession émane de MM. Paul Girard et Léon Marcel, et est actuellement à l'examen devant la quatrième commission.

D'autres demandes vont être déposées incessamment, dont l'une de M. Henri Cain,

Le GRAND CONCOURS DES LOIS SOCIALES

organisé par "LE BONNET ROUGE" comprendra

1 PRIX de 1.000 fr.	1.000 FR.
2 PRIX de 500 fr.	1.000 FR.
5 PRIX de 100 fr.	500 FR.
10 PRIX de 50 fr.	500 FR.
50 PRIX de 20 fr.	1.000 FR.
100 PRIX de 10 fr.	1.000 FR.

Soit 168 prix en espèces du montant total de 5.000 FR.

LE GRAND CONCOURS DES LOIS SOCIALES

EST DOTÉ A CE JOUR DE 168 Prix en espèces dont un PREMIER PRIX DE 1.000 FRANCS et de 500 PRIX EN NATURE D'autres prix suivront. Lisez "LE BONNET ROUGE"

LE GRAND CONCOURS DES LOIS SOCIALES

EST DOTÉ A CE JOUR DE 168 Prix en espèces dont un PREMIER PRIX DE 1.000 FRANCS et de 500 PRIX EN NATURE D'autres prix suivront. Lisez "LE BONNET ROUGE"

LE GRAND CONCOURS DES LOIS SOCIALES

EST DOTÉ A CE JOUR DE 168 Prix en espèces dont un PREMIER PRIX DE 1.000 FRANCS et de 500 PRIX EN NATURE D'autres prix suivront. Lisez "LE BONNET ROUGE"

LE GRAND CONCOURS DES LOIS SOCIALES

EST DOTÉ A CE JOUR DE 168 Prix en espèces dont un PREMIER PRIX DE 1.000 FRANCS et de 500 PRIX EN NATURE D'autres prix suivront. Lisez "LE BONNET ROUGE"

LE GRAND CONCOURS DES LOIS SOCIALES

EST DOTÉ A CE JOUR DE 168 Prix en espèces dont un PREMIER PRIX DE 1.000 FRANCS et de 500 PRIX EN NATURE D'autres prix suivront. Lisez "LE BONNET ROUGE"

LE GRAND CONCOURS DES LOIS SOCIALES

EST DOTÉ A CE JOUR DE 168 Prix en espèces dont un PREMIER PRIX DE 1.000 FRANCS et de 500 PRIX EN NATURE D'autres prix suivront. Lisez "LE BONNET ROUGE"

LE GRAND CONCOURS DES LOIS SOCIALES

organisé par "LE BONNET ROUGE" comprendra

1 PRIX de 1.000 fr.	1.000 FR.
2 PRIX de 500 fr.	1.000 FR.
5 PRIX de 100 fr.	500 FR.
10 PRIX de 50 fr.	500 FR.
50 PRIX de 20 fr.	1.000 FR.
100 PRIX de 10 fr.	1.000 FR.

Soit 168 prix en espèces du montant total de 5.000 FR.

LE GRAND CONCOURS DES LOIS SOCIALES

EST DOTÉ A CE JOUR DE 168 Prix en espèces dont un PREMIER PRIX DE 1.000 FRANCS et de 500 PRIX EN NATURE D'autres prix suivront. Lisez "LE BONNET ROUGE"

LE GRAND CONCOURS DES LOIS SOCIALES

EST DOTÉ A CE JOUR DE 168 Prix en espèces dont un PREMIER PRIX DE 1.000 FRANCS et de 500 PRIX EN NATURE D'autres prix suivront. Lisez "LE BONNET ROUGE"

LE GRAND CONCOURS DES LOIS SOCIALES

EST DOTÉ A CE JOUR DE 168 Prix en espèces dont un PREMIER PRIX DE 1.000 FRANCS et de 500 PRIX EN NATURE D'autres prix suivront. Lisez "LE BONNET ROUGE"

LE GRAND CONCOURS DES LOIS SOCIALES

EST DOTÉ A CE JOUR DE 168 Prix en espèces dont un PREMIER PRIX DE 1.000 FRANCS et de 500 PRIX EN NATURE D'autres prix suivront. Lisez "LE BONNET ROUGE"

LE GRAND CONCOURS DES LOIS SOCIALES

EST DOTÉ A CE JOUR DE 168 Prix en espèces dont un PREMIER PRIX DE 1.000 FRANCS et de 500 PRIX EN NATURE D'autres prix suivront. Lisez "LE BONNET ROUGE"

raison. L'un d'eux l'expliquait, ces jours-ci, à l'un de nos amis qui se trouvait à Moulins.

« Nous, on a été chercher dans notre pays et beaucoup nous promettent. Nous promettront cinq francs par jour et arrivés ici, nous donneront quarante sous. Ça pas bien, ça nous pas contents. »

On le comprend assez, et c'est tout de même une drôle de façon de faire respecter notre bonne foi que d'agir ainsi.

Nous aurons été abrutis, depuis la guerre, de titres étonnants. Le Temps, en tête d'un de ses feuilletons, a mis :

« Ou l'on verra que, frais ou rassis, le pain de la victoire sera toujours savoureux. »

Après tout, s'il est vraiment trop dur on aura toujours la ressource de le faire tremper.

Dans le même journal, un article est signé Gabriel Alphan. Il y est parlé de la réhabilitation des antimilitaristes. Certaine association de l'Aude, intitulée :

« Les Travailleurs de la Terre », était, par ailleurs, un foyer où l'on ne allait pas aux élections pour « ne pas se révéler stupides à la police. »

Après avoir narré que les chefs de cette association — des bandits, comme de juste, — sont presque tous morts au feu, le journaliste continue son article par ces mots :

« Nos camarades d'école fournissent aussi de beaux exemples. »

Hasard, ou préméditation ?

Un célèbre auteur dramatique échangeait l'autre jour, sur le Boulevard, avec un célèbre marchand de tableaux, de menus propos d'actualité.

Hé ! hé ! disait le célèbre marchand de tableaux, non sans ironie, je crains bien, monsieur l'auteur dramatique, que vous n'avez mangé votre pain blanc le premier.

Croyez-vous qu'après la guerre, de longtemps, le bon pain, désargenté, consistera à payer douze francs un inconfondable fauteuil d'orchestre ?

« Je crois qu'après la guerre, répondit doucement, le narquois humoriste, le bon pain, désargenté, achètera chez vous, pour douze francs, un magnifique tableau. »

Le Canard Enchaîné, auquel nous empruntons cet écho, l'intitule : « La Grande Ceinture. »

Poste restante

Chez Calmann-Lévy paraît « Aujourd'hui et Demain ». M. René Basire, bien français, dit certaine critique. Nous n'en doutons pas. Heureusement pourtant que ce n'est point la littérature française.

Rappelez-vous que...

Les militaires en permission à Paris doivent être munis de pièces justificatives régulières.

Les agriculteurs et viticulteurs de la classe 88 ne seront pas convoqués pour l'instant. Jusqu'à nouvel ordre, ils seront laissés à leurs travaux.

« Des cas nouveaux de rage forceront les autorités à se montrer sans indulgence pour les chiens montrant un museau sans muselière. »

FINANCES

Quand la France empruntera...

Le Bonnet Rouge ayant commis l'erreur, laugère, de discuter les conditions possibles d'un emprunt.

Celle qu'il ne faut pas nommer nous fit savoir assez vertement qu'il ne convenait pas d'agiter cette question, attendu qu'il n'y avait pas d'emprunt français en perspective.

Nous nous sommes inclinés, pour ne pas irriter une fois de plus Celle qui blanchit mieux qu'à Londres — beaucoup mieux — pauvres Anglais.

Ne voilà-t-ils pas, cependant, les lecteurs français saisis de cette question inopportune par certains journaux étrangers dont on laisse vendre ici quelques centaines de mille exemplaires chaque jour, quoiqu'ils ne connaissent pas les bienfaits de Celle qui dose la vérité.

Entre l'information de l'agence Havas, fut-elle officieuse, et l'oracle de Celle qui jamais ne se trompe, on comprend que nous n'hésitions pas un seul instant.

Toutefois, puisqu'un gouvernement trop indulgent laisse parvenir de telles

allégations aux yeux du public, peut-être nous sera-t-il permis d'émettre à leur sujet quelques vagues considérations.

Tout d'abord, il semble que le taux anormal des changes ne permet pas de créer actuellement un type unique de Rente internationale pour la France, l'Angleterre, l'Italie et la Russie. En effet, par rapport à la monnaie française, la lira italienne perd 8 0/0 et le rouble russe 32 0/0 ; et le franc lui-même, par rapport à la monnaie anglaise, perd encore 10 0/0.

La tranche de ... qui, au dire des journaux susdits, serait souscrite en France, serait donc représentée par des titres exclusivement français, négociables seulement sur notre marché.

Pourquoi ? C'est sans doute que l'on estime à ce chiffre le montant disponible des capitaux liquides en France. C'est beaucoup, si l'on tient compte des sommes réservées pour l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les bénéfices de guerre, le cherté croissante de l'existence, les loyers en retard, etc.

En revanche, si ce serait par proportion du déficit existant et de la progression des dépenses.

Et puis, serait-il sage de priver l'épargne de toutes ses disponibilités à l'heure où la réfection de l'outillage industriel et commercial, son amélioration, son extension, vont devenir un problème essentiel, une condition vitale ?

Seule, une mobilisation partielle de la fortune mobilière nationale peut fournir toutes les ressources nécessaires au rétablissement de notre équilibre financier, sans compromettre notre essor économique.

Cette mobilisation, nous l'avons déjà faite pour les titres des pays neutres, pourquoi ne pas l'étendre aux obligations françaises qui comportent un gage stable, distinct de la garantie de l'Etat ?

Le service rendu à nos finances ne serait pas moindre, et l'épargne qui a prêté à nos compagnies de chemins de fer ou au Crédit Foncier n'a pas moins de droits qu'un détenteur de rente espagnole à recevoir en compensation une bonification d'intérêts.

Il arrive, plus souvent qu'on ne croit, que l'équité soit d'accord avec l'intérêt général. Certains, dont nous sommes, pensent même que l'un ne saurait exister sans l'autre.

J'aurais bien quelques observations à développer à ce sujet. Mais n'oublions pas Celle à qui l'on ne doit faire aucune peine, même légère.

Tous les Sports

CYCLISME

Championnat Fontenay-sous-Bois et retour. — Dimanche prochain, le F. C. A. F. fera disputer une course interclubs sur les parcours Champigny-Fontenay-sous-Bois et retour. Cette épreuve est ouverte à tous les licenciés de la F. C. A. F.

Les concurrents passeront par Orsay, la Ferrière, Belle-Croix, Courbet, Soignolles, Lissy, Melun, Fontenay-sous-Bois.

Grand Prix d'Argenteuil. — C'est demain soir, vendredi 28 juillet, à 10 heures du soir, que seront clos les engagements pour la grande épreuve, qui se disputera dimanche prochain.

ATHLETISME

En l'honneur de Jean Bouin. — Le Comité athlétique de la Société générale, pour commémorer la mémoire du célèbre champion, a décidé de donner le nom de Stade Jean Bouin au terrain que ce club possède à Boulogne.

En l'honneur de cette dénomination, une grande réunion sportive aura lieu dimanche prochain à 2 heures.

Cette réunion sera en quelque sorte une répétition des championnats d'avant-guerre.

Au programme : 400 m. scratch, 400 m. scratch, 1.000 scratch, 3.000 m. scratch, lancement de la grenade (concours de distance), course de relais par équipes (hommes courant un tour de piste chacun et consultation sur deux tours de piste).

LES COURSES DE SAINT-SEBASTIEN

D'OUZIEME JOURNEE
Derby de St-Sébastien. — Felina, Bonzi, Priz du Polo. — Milton, Panier Fleuri.
Priz du Tennis. — Mirham, Royal Eagle.
Priz du Golf.
Priz de la Pelote. — Our Love, Va Tout.

Hémorroïdes JUBOLITOIRES

SUPPOSITOIRES SCIENTIFIQUES
Anthémoragiques, Calmants et Décongestionnants
Laborat. de l'URODONAL, 24, B. de Valenciennes
La Boîte n° 950, les 4 n° 20 fr. — Ecrire par 6 et 25 fr.

PETITES ANNONCES

Les offres et demandes d'emplois sont insérées gratuitement et tous les jours.

OFFRES D'EMPLOIS

ON DEMANDE jeune femme 25 à 30 ans, présentant bien et surtout très commode, au courant travaux photographiques et collage de sé, pour emploi artistique, sérieuses références exigées. Photo-Studios, rue de la Galie, Paris.

PELLERIN demande ouvriers plombiers. Se présenter 22, rue Falguère, de 11 à 12 heures.

LA FEDERATION des travailleurs indépendants de Paris, 1, rue Lesdiguières, demande des terrassiers, ajusteurs-mécaniciens, ajusteurs-électriciens, briquetiers, maçons, colporteurs, manœuvres en tous genres. Bon salaire.

ON DEMANDE employé, homme ou femme, au courant du tirage et sachant un peu opér. Photo-Dupont, 30, rue de la République, Saint-Denis.

ON DEMANDE des ouvriers spécialistes pour la vente de cuir (atelier ou dehors). Bien payer. S'adresser 14, rue de Bussière, 15.

ON DEMANDE bon opérateur pour photographie. Ecrire au demandeur M. T. 52, rue de Bonaparte, 14, rue de Bussière.

ON DEMANDE jeune dame de compagnie distinguée et éprouvée. Ecrire Edmond, poste restante, rue Danton.

DEMANDES D'EMPLOIS

JEUNE femme demande place concierge. Marié, forme de guerre, excellentes références. Paré, 21, rue des Martyrs.

RONNE cuisinière, demande place chez marchand. S'adresser à Mme Thouvenin, 18, rue de Bissière.

MENAGE sérieux cherche emploi concierge. Excellentes références. Ecrire L. Mator, 50, rue Henri Regnier, Courbevoie (Seine).

TRES bonne couturière connaissant parfaitement la coupe, demande journées, maison bourgeoise ou travail chez elle. Mme Jean, 6, rue de Boulogne.

EMPLOYE banque et commerce, excellentes références, demande place stable, de préférence dans petites maisons. A. Liossier, 46, rue de l'Orillon.

RON manutention, ex-chef d'atelier, connaissant bien fabrication et pose escaliers, poste lambourdes et parquets, cherche travail à façon. J. Rozière, 23, rue Vincent, Paris, 19^e.

DEMOISELLE sérieuse, bonne instruction, demande emploi steno-dactylo, ou écritures. Ecrire B. Demost, 190, rue Lafayette.

DEMOISELLE sérieuse, bonne instruction, demande emploi steno-dactylo ou écritures. Ne répond qu'à lettres signées. Mayer, 80, rue de Flandre.

PERSONNE sérieuse, demande travail, heure ou journée, cuisine, couture, ménage. Mme A. B., rue de Rochefort, 49, Paris.

Le Gérant : Léon RAYET.